

APPEL A PROJETS DOCUMENTAIRES

Programmation 2024

Lille, le 09 novembre 2023

Wéo a renouvelé avec la Région Hauts-de-France son Contrat d'objectifs et de moyens (COM) pour la période 2023-2025 portant, notamment sur le soutien et la valorisation de la production audiovisuelle. Pour cette action, la chaîne bénéficie d'un budget dont il faut déduire la TVA et les taxes SACEM.

Cette somme doit permettre de favoriser entre autre la production d'œuvres audiovisuelles documentaires de rayonnement national, documentaires de proximité, web documentaires.

Dans ce cadre, la chaîne lance donc un nouvel appel à projets de films documentaires auprès des producteurs intéressés par cette initiative visant à proposer aux habitants des Hauts-de-France, via la télévision régionale, des programmes de qualité. Par ailleurs, cette initiative vise aussi à contribuer au développement de la filière audiovisuelle en Région et proposer aux producteurs une meilleure mise en marché de leurs œuvres.

Par ailleurs, la chaîne souhaite également s'engager sur des documentaires qui résonnent avec l'actualité des Hauts-de-France et dont les sujets sont concernant.

En 2023, ce dispositif a permis de contribuer à la production ou à la coproduction de 17 documentaires, validés par le comité de lecture qui s'est réuni à 3 reprises.

Il est rappelé que les projets doivent être soumis par des entreprises de production d'œuvres cinématographiques et/ou audiovisuelles au sens des articles 2 et 4 du décret n°90-66 du 17 janvier 1990 modifié dont le code APE est le suivant : APE 5911A ou 5911C.

Durée de l'appel à projets : année 2024.

1/ Calendrier

Conformément aux attendus du COM, les projets seront examinés par un comité d'experts qui se prononcera notamment sur la qualité artistique et la viabilité économique des projets, dans le respect de la ligne éditoriale de la chaîne. Ce comité se réunira trois fois par an :

1er comité : le 22 février 2024

Dépôt des dossiers : 17 janvier 2024

2ème comité : le 28 mai 2024 Dépôt de dossiers : 22 avril 2024

3^{ème} comité : le 14 novembre 2024 Dépôt des dossiers : 09 octobre 2024

Les dossiers sont à remettre à : Claudie DEGLAVE – Wéo – 8, place du Général de Gaulle – 59000 LILLE - <u>cdeglave@weo.fr</u>

Nous remettre lors du dépôt 2 exemplaires du dossier en version papier et 1 exemplaire en version numérique.

2/ univers éditoriaux souhaités

Pour cet appel à projets, la chaîne souhaite des propositions répondant à trois grands univers éditoriaux :

- les héros du quotidien : des histoires simples et exemplaires de gens ordinaires.
- les phénomènes de transition : s o c i a l, économique, climatique, écologique, ...
- L'engagement citoyen

a. Les grands faits structurants du territoire

La région est concernée par de grands faits structurants, qui impactent les territoires et ceux qui y habitent. Ces documentaires doivent décrire l'histoire des transformations. Exemple : le littoral, la métropolisation, les combats sociaux, la frontière rural / urbain, la transformation urbaine, le transfrontalier, les mutations industrielles, le portrait d'une entreprise centenaire, la ré-industrialisation, le rôle de l'Europe.

Exemples de sujets à titre indicatif et non exhaustif :

- La vie dans les petites communes éloignées des centres urbains
- Le quotidien des élus
- Les mutations de l'industrie automobile. Les enjeux humains et urbains de cette mutation (Dunkerquois, Valenciennois).

b. Grandir et vivre dans les Hauts de France

- Les jeunes aujourd'hui : leurs attentes, leurs espoirs, leurs inquiétudes. Comment s'épanouir dans notre région ? En y retrouvant nos valeurs fortes : travail, authenticité, solidarité... Portraits de collégiens, les PMI
- Les hôpitaux en crise
- Les fractures sociales, culturelles et leurs remèdes

c. Les personnalités inspirantes, les acteurs d'aujourd'hui et de demain

Portraits de personnalités célèbres, originaires de notre région, qui ont aujourd'hui un rayonnement international et qui exportent nos valeurs et notre culture.

Exemples de sujets à titre indicatif et non exhaustif :

- Les jeunes chercheurs
- Des sportifs régionaux dans le cadre des Jeux Olympiques
- Les aventuriers
- Les grandes fortunes (Bernard Arnault, etc...)
- Les youtubers, influenceurs... L'art de profiter des réseaux sociaux

d. L'ordinaire des gens engagés pour la cité

Des gens ou des communautés de gens anonymes font des miracles quotidiens : solidarité, culture, quartiers. L'engagement de ceux qui améliorent le quotidien.

Exemples de sujets à titre indicatif et non exhaustif :

- l'univers des établissements de santé de Berck
- La police (brigade des mineurs, violences familiales, éducateurs, brigades stupéfiants...)
- La justice (Procès médiatiques et/ou chroniques de la justice ordinaire)
- Le travail de nuit
- Mes débuts dans la vie (mon premier job, ma première boite, mon premier chantier, ma première maison)
- Grandeurs et misères de l'élu de terrain

e. Les belles histoires artistiques et culturelles

Notre région a une offre culturelle intense. Mettre en scène ses équipements, ses artistes, ses événements.

Exemples de sujets à titre indicatif et non exhaustif :

- La vie intime et les coulisses d'une entité ou d'un événement culturel
- Les jeunes créateurs (maison de la culture, ateliers de création artistique....)

Pour les documentaires concernant une structure de spectacle vivant ou un spectacle, les projets doivent être portés par une société de production audiovisuelle et doivent faire l'objet d'un travail d'écriture artistique. (Il ne s'agit pas d'effectuer une captation pure et simple d'un spectacle). Ceux-ci devront également répondre aux différents critères d'éligibilité, comme pour tout autre documentaire présenté au comité de lecture.

f. L'insolite

Une histoire incroyable peut être le point de départ d'un documentaire : insolite, surprenant... Les joueurs, les flambeurs (ex : gagnant du loto, tiercé

g. Le monde économique et ses innovations

Tout ce qui touche à l'innovation dans les filières d'excellence de la région : numérique, automobile, agro-alimentaire, santé, transports...

Exemples de sujets à titre indicatif et non exhaustif :

- l'économie circulaire
- l'innovation dans l'agriculture et l'agro-alimentaire
- l'aéronautique
- l'industrie automobile à la veille d'une révolution
- La préservation de la biodiversité en Hauts-de-France

h. L'art de vivre

Gastronomie, les produits qui se démarquent, les producteurs, la restauration, les loisirs nature...

Exemples de sujets à titre indicatif et non exhaustif :

- La chasse
- Les gardiens de la nature
- L'amour des « bêtes » : éleveurs passionnés de bêtes de concours (chiens, chats, oiseaux...), la problématique des abandons etc...

i. Le patrimoine

Le patrimoine vivant avec la langue, le patrimoine culturel avec les musées, les architectures et le patrimoine festif avec les traditions conviviales et les rencontres.

Exemples de sujets à titre indicatif et non exhaustif :

- Remise en valeur du patrimoine oublié ou peu médiatisé (patrimoine rural, patrimoine industriel, patrimoine maritime)
- Archéologie (fouilles préventives...)

3/ composition du comité de sélection

En cours de renouvellement.

4/ Eligibilité du projet et points de vigilance

Ne sont pas éligibles : les reportages d'actualité, magazines, émissions de flux et de téléréalité, films institutionnels.

Pour rappel, les projets présentés sont destinés à une case documentaire de 52 minutes.

Sont recherchés les projets pouvant répondre à la définition suivante :

Œuvres réalisées par des auteurs/réalisateurs, témoignant d'un regard singulier sur les sujets traités, ayant nécessité un temps d'écriture, de repérages et de préparation nécessaire à la profondeur du traitement, des temps de tournage et de montage permettant une véritable écriture cinématographique.

Les points d'appui des documentaires doivent être dans notre région. Nous serons vigilants à instruire des sujets qui concernent l'extension du périmètre régional et le versant sud de la Région.

Ces documentaires seront multi-diffusés sur les différentes antennes de la chaîne (Wéo Nord-Pas de Calais, Wéo Picardie, Ma Télé), avec une promotion dans les émissions (le réalisateur sera sollicité) avec la perspective d'identifier dans les grilles de programmations un rendezvous régulier dédié à la production audiovisuelle.

Nous serons attentifs aux propositions du producteur pour une vie « digitale » du projet.

Nous incitons les producteurs à chercher d'autres diffuseurs pour élargir le champ de leur prospection quant au montage financier de leur production.

Une attention particulière sera portée à une juste rémunération des auteurs, ainsi qu'aux dépenses effectuées en région (location de matériel, emploi de techniciens régionaux, moyens de post-production, etc...).

Par ailleurs, une prise de contact devra être effectuée auprès de Pierre-Jérôme MONTENOT avant tout dépôt de dossier.

Il est également rappelé que les projets soumis au comité de lecture ne doivent pas être en cours de tournage, ni en cours de post-production.

5/ Composition du dossier

- une note d'intention de réalisation
- une note du producteur expliquant le choix de la Région comme partenaire
- le synopsis
- le scénario
- le devis type CNC détaillé par grands postes comprenant une évaluation des dépenses en région
- le plan de financement prévisionnel précisant les accords déjà obtenus (joindre une copie de ceux-ci au dossier)
- le CV de l'auteur
- le CV du réalisateur
- les références de la société de production

Tout dossier incomplet ne sera pas présenté au comité de lecture.

6/ Publication

Vous retrouverez cet appel à projet sur le site de Wéo : www .weo.fr

Ainsi qu'une actualisation régulière des thématiques recherchées en fonction de l'actualité.

Contacts:

Jean-Michel LOBRY - 06.11.26.75.86 - <u>imlobry@weo.fr</u>

Claudie DEGLAVE - 03.20.63.67.27 - cdeglave@weo.fr

Pierre-Jérôme MONTENOT – 03.62.59.11.09 – pjmontenot@weo.fr